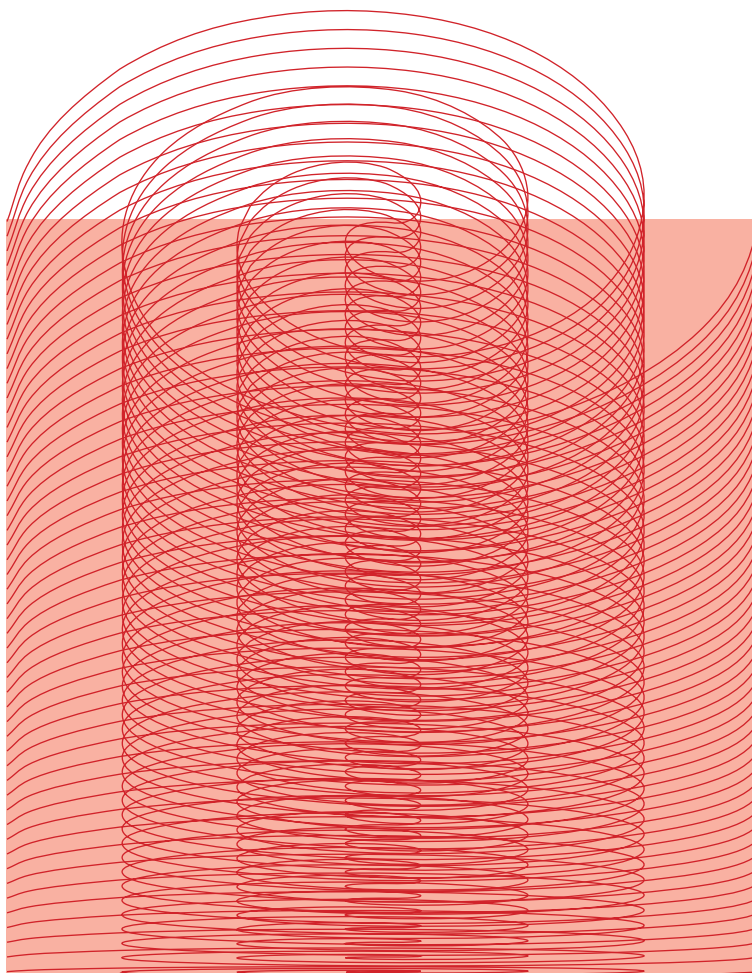


Les Noirs en Suisse

Une vie entre intégration et discrimination



Carmel Fröhlicher-
Stines

Kelechi Monika
Mennel

Etude élaborée
sur mandat de la
Commission fédérale
contre le racisme (CFR)

Berne 2004

ek
cf

Résumé

Les Noirs en Suisse

Une vie entre intégration et discrimination

Carmel Fröhlicher-Stines

Kelechi Monika Mennel

Avec le soutien scientifique de l'Institut d'étude sociales / groupe intermigra
(HETS-IES), Genève

Une étude mandatée par
la Commission fédérale contre le racisme (CFR)

Berne 2004

Remerciements

Nous aimerions remercier ici le CRAN (Carrefour de Réflexion et d'Action contre le Racisme Anti-Noir), Monique Eckmann et Claudio Bolzman de *l'Institut d'études sociales (HETS- IES)* de Genève, Doris Angst (CFR), Ebere Mennel et Pascal Fröhlicher pour leur précieuse collaboration. Un grand merci également à Agnes Kraft Osagiobare et à Kristin T. Schnider pour leur indispensable travail de relecture.

Résumé

Les Noirs en Suisse

Une vie entre intégration et discrimination

Carmel Fröhlicher-Stines et Kelechi Monika Mennel

Avec le soutien scientifique de Monique Eckmann et Claudio Bolzman
de *l'Institut d'étude sociales / groupe intermigra (HETS-IES)* de Genève

Une étude mandatée par le Commission fédérale contre le racisme (CFR)

© EKR/CFR 2004

Editeur
Commission fédérale contre le racisme (CFR)
SG DFI, 3003 Berne
Coordination: Gioia Weber

Présentation graphique
Monica Kummer, Zug

Traduction française
Katharine Patula

Version Internet
<http://www.edi.admin.ch/ekr/dokumentation>

Version intégrale sur papier
(93 pages; CHF 10.–):
Secrétariat de la CFR, SG DFI
3003 Berne
Tél. +41 31 324 12 93
Fax +41 31 322 44 37
ekr-cfr@gs-edi.admin.ch
<http://www.ekr-cfr.ch>

Préface

Nous avons tous une perception différente de la réalité, nous avons tous nos «œillères». La Commission fédérale contre le racisme (CFR) ne fait pas exception à la règle. Ses membres n'ont par exemple pris conscience de la nécessité de se pencher sur la situation des Noirs vivant en Suisse qu'en 1999, année de la parution du n° 8 du bulletin de la CFR, «La Suisse de couleur». C'est aussi à partir de cette époque que les plaintes émanant de Noirs et visant des fonctionnaires de police se sont multipliées. Lors de la Conférence mondiale contre le racisme, qui s'est tenue en 2001 à Durban en Afrique du Sud, le racisme envers les personnes africaines et d'origine africaine et leur exclusion ont occupé le devant de la scène. Dans le cadre de la mise en œuvre du plan d'action décidé lors de cette conférence, la CFR s'est engagée à attirer l'attention sur ces thèmes en Suisse. Elle a débuté son action en 2002 en organisant une conférence nationale appelée «Les ombres du passé et le poids des images – Le racisme envers les Noirs en Suisse».

La présente étude, réalisée par Carmel Fröhlicher-Stines et Kelechi Mennel avec le soutien de *l'Institut d'études sociales / groupe intermigra (HETS-IES)* de Genève, constitue une deuxième étape importante dans cette voie car il s'agit du point de départ d'un projet d'empowerment de la population de couleur vivant en Suisse. Ce travail scientifique vise à mettre en lumière les expériences au quotidien des personnes d'origine africaine dans notre pays, entre intégration et discrimination.

Faisant partie de la majorité blanche, je suis conscient que nous ne savons que très peu de choses sur les conditions de vie et les perspectives de cette partie de la population suisse. Nous y gagnerions à prendre conscience de cette réalité, c'est-à-dire du vécu et du ressenti de ces hommes et de ces femmes au sein de notre société. Les propos recueillis dans le cadre de cette étude nous montrent clairement que la couleur de peau joue un rôle majeur dans tous les domaines de la vie quotidienne, une réalité dont nous, Blancs vivant dans un environnement à majorité blanche, avons trop peu conscience.

Les clichés, les préjugés et les injustices fondés sur la couleur de la peau obéissent à de vieux principes racistes issus du colonialisme. Ils n'ont pas leur place dans une société moderne et portent atteinte à la dignité humaine. A nous de les surmonter.

Georg Kreis

Président de la Commission fédérale contre le racisme (CFR)

1 Pourquoi cette étude?

La proportion de Noirs¹ dans la population suisse a augmenté ces dernières années, mais elle demeure minime. Ce groupe de personnes est souvent perçu comme un groupe homogène du fait de son signe distinctif principal: la couleur de peau. Les comportements d'un petit nombre d'individus de ce groupe deviennent ainsi caractéristiques du groupe dans son ensemble, ce qui risque d'avoir pour effet que la population noire tout entière devienne la cible de commentaires et d'actes racistes en Suisse.

Les stéréotypes associés aux Noirs datent en grande partie de l'époque où les relations entre l'Europe et l'Afrique étaient fondées sur la colonisation et l'esclavage et ils touchent tant les Noirs immigrés que ceux qui sont en Suisse depuis plusieurs générations. Il s'agit de projections de pensées aussi vieilles que les premiers récits d'ethnologues blancs sur les peuples qu'ils découvraient. Ces images de l'époque coloniale ne pourront disparaître ou être atténuées que si les deux groupes apprennent à mieux se connaître. Une cohabitation pacifique passe nécessairement par l'acceptation mutuelle. Mais il semble que les efforts viennent souvent du même côté, à savoir de celui de la minorité.

L'objectif de la présente étude est de présenter les expériences au quotidien de la population noire en Suisse. Pour ce faire, elle place la perspective des personnes concernées au centre des considérations. Un examen qualitatif donne la parole à ces individus, qui peuvent exprimer leur point de vue, qu'il soit subjectif ou fondé sur des faits concrets. Ces témoignages sur leur quotidien en Suisse doivent inciter la population et les autorités à réagir au vu des erreurs et des injustices de la société.

La présente étude est la première de Suisse à être fondée sur le point de vue des personnes concernées et à avoir été menée par des personnes appartenant au même «groupe».

¹ L'appellation «Noirs» fait référence à un concept politique et non à un groupe pouvant être classé selon des critères biologiques.

2 Les expériences au quotidien des Noirs en Suisse

2.1 Questions

Les expériences au quotidien de la population noire en Suisse sont l'objet de cette étude. Pour pouvoir analyser ses composantes sociales et psychosociales (situation sociale, sentiment existentiel et bien-être général), nous avons mené entre février et octobre 2003 des entretiens approfondis (entretiens qualitatifs) avec 27 personnes qui font partie de la population noire vivant en Suisse.

Dans ce contexte, «Noir» signifie: personne à la peau foncée, qui a un patrimoine africain et vit en Suisse.

Afin d'obtenir un échantillon de la population noire aussi représentatif et diversifié que possible malgré le manque de données statistiques, nous avons choisi les personnes interrogées sur la base des critères suivants: «sexe», «âge», «lieu de résidence», «statut social», «pays d'origine», «profession» et «type de séjour en Suisse».

Comme le but de l'étude était d'approfondir les connaissances sur la situation de la population noire, nous avons choisi la méthode des entretiens qualitatifs. Celle-ci autorise les déclarations personnelles et subjectives et nous a permis d'observer le contexte social des différentes personnes à partir de leur point de vue, pour pouvoir ensuite restituer et analyser la réalité sociale des individus d'une part et du groupe d'autre part. Notre intention n'a jamais été de donner aux conclusions de notre enquête une représentativité fondée sur des statistiques mais d'explorer le niveau du vécu et de son ressenti et d'en rendre compte.

Notre étude part de trois questions: Que vivent les Noirs qui résident en Suisse? Comment le comprennent-ils? Comment font-ils face? Ces interrogations nous ont permis de nous concentrer à la fois sur l'aspect social (logement, travail, sphère privée, contacts) et sur l'aspect psychosocial (réactions, attribution des causes, maîtrise) du quotidien de nos interlocuteurs. Nous nous sommes intéressées aux événements et aux expériences vécus par les Noirs, à leur interprétation de ce qu'ils avaient vécu (attribution) et au comportement adopté en réaction à ce vécu (coping).

L'analyse des entretiens permet de faire une première constatation d'ordre général, qui s'est révélée être le dénominateur commun des entretiens quant au fond: les personnes interrogées sont souvent bien intégrées dans leur environnement social, elles ont du travail et des amis suisses mais ne se sentent pas acceptées par la société en général.

2.2 Déroulement de l'enquête

L'enquête s'est déroulée en deux parties.

Première partie: collecte des informations et entretiens qualitatifs

Pour obtenir une réponse aux trois questions centrales susmentionnées, nous avons opté pour une méthode de collecte des informations fondée sur des entretiens dits «*qualitatifs*». Ces entretiens se fondent sur un catalogue préétabli de questions mais laissent une marge de manœuvre maximale aux personnes interrogées pour raconter leurs expériences. 27 personnes ont participé à ces entretiens qualitatifs (une présentation succincte de ces personnes se trouve en annexe). Dans un premier temps, il a fallu retranscrire les enregistrements. Outre le texte, les éléments non verbaux (rire, rythme d'élocution, pauses, etc.) ont également été retranscrits, ce qui permet, dans une certaine mesure, de faire transparaître les émotions dans la version écrite. La version intégrale de l'étude comprend de nombreux passages tirés des retranscriptions des entretiens.

Deuxième partie: analyse des entretiens

L'analyse systématique des entretiens a mis en lumière quelques tendances générales et points communs sur lesquels nous nous sommes appuyées pour déterminer les typologies des situations vécues («*quoi?*»), les attributions («*comment?*») et les stratégies de coping («*réaction*»).

L'étude de cas a permis d'identifier les principaux thèmes récurrents: intégration et acceptation, création de réseaux, expériences de discrimination et de racisme, abus de pouvoir, stratégies de coping, attentes vis-à-vis de l'Etat et de la société civile, perspectives d'avenir, souhaits. Les expériences de discrimination et de racisme ont été de loin les thèmes les plus souvent évoqués. Pour les personnes interrogées, évoquer les situations auxquelles elles ont été confrontées a souvent été un véritable besoin.

Nous avons ensuite traité les points communs et les différences entre les personnes interrogées et les avons comparés en fonction des critères choisis, p. ex. selon la région linguistique (Suisse romande, Suisse allemande, Tessin) et la durée du séjour (personnes vivant en Suisse depuis longtemps ou arrivées depuis peu).

Enfin, nous avons procédé, à l'aide des catégories psychosociales (attribution et stratégies de coping), à des comparaisons entre les interprétations du vécu et les réactions des personnes interrogées aux situations qu'elles avaient ressenties comme négatives.

Evaluation des résultats

Nous avons constaté que nos résultats concordaient dans l'ensemble avec les informations recueillies auprès de quatre autres sources.

La première: deux autres entretiens que nous avons menés avec des groupes (un groupe de huit femmes originaires du Cameroun et un groupe de jeunes demandeurs d'asile originaires de Guinée) et au cours desquels les participants ont fait part d'expériences semblables à celles que nous ont racontées nos autres interlocuteurs.

La deuxième: une table ronde avec des représentants d'organisations de défense des Noirs auxquelles nous avons pu présenter les premiers résultats de notre enquête. Ils nous ont fait savoir qu'ils étaient très intéressés à l'idée de parler des expériences racistes et de les publier.

La troisième: les deux sondages, déjà mentionnés, qui ont été réalisés par le CRAN (*Carrefour de Reflection et d'Action contre le Racisme Anti-Noir*) en 2000 et 2003, ont montré que la population noire souffre du racisme, qui se manifeste sous la forme d'insultes ou de violences corporelles.

La quatrième: nous avons pu intégrer dans cette étude les expériences que nous avons faites nous-mêmes en tant que femmes noires vivant en Suisse. C'est cette toile de fond qui nous a permis d'établir des rapports de confiance avec nos interlocuteurs pendant les entretiens.

2.3 Résultats

Sentiment général

Dans le chapitre «Analyse du sentiment général», nous avons relaté comment les personnes interrogées se sentent en Suisse, que ce soit dans les lieux publics ou au sein des institutions (monde du travail, école, autorités) et dans les contacts avec la population en général.

Partant de ces descriptions, nous avons regroupé les situations évoquées, le plus souvent par catégories thématiques, et cité aussi souvent que possible les personnes interrogées afin que leur perspective soit clairement restituée avec leurs propres mots et permette de mieux les comprendre.

Les personnes interrogées ont déclaré avoir des rapports ambivalents avec la Suisse. Un très grand nombre d'entre elles se sentent intégrées dans leur environnement professionnel et dans la société, mais elles décrivent combien il leur a été difficile d'être acceptées et de se sentir chez elles en Suisse. Le fossé entre intégration et acceptation semble très profond pour toutes.

Le détail le plus souvent mentionné par nos interlocuteurs est le regard des gens dans la rue ou dans les lieux publics, qu'elles interprètent comme négatif. Elles décrivent cette situation par ces mots: «Ils me voient comme un étranger» ou «[Ils me regardent] d'un œil méfiant, comme si j'allais à tout moment faire quelque chose d'illégal».

La deuxième déclaration la plus souvent entendue est que dans les transports en commun, la place à côté d'eux reste souvent inoccupée.

Ces situations leur donnent l'impression de ne pas faire partie de la communauté et d'être indésirables. La durée du séjour et le degré d'intégration n'ont pas grande influence sur la situation ni sur l'impression qui en découle.

Selon nos interlocuteurs, les médias jouent un rôle important dans l'acceptation des Noirs par la société car, d'une part, ils accentuent (ou peuvent accentuer) les préjugés et les clichés et, d'autre part, ils reflètent l'ambiance politique au sein de la société.

D'une manière générale, les personnes interrogées jugent l'image des Noirs (donc d'elles-mêmes) négative car elle fait l'amalgame entre le fait d'avoir la peau noire et les comportements criminels.

Les plus touchés par cette image sont les Suisses noirs car ils se sentent dépouillés de leur patrie. Ils sont considérés comme des étrangers et des délinquants bien qu'ils soient citoyens suisses respectueux des lois et qu'ils travaillent comme leurs concitoyens (cf. à ce propos la déclaration de Madame H: «Mais avec une autre couleur de peau, on n'est pas accepté comme Suisse en Suisse.»).

Il ne faut pas oublier dans ce contexte que, faute de modèles positifs, les jeunes sont particulièrement menacés et peuvent se sentir attirés par cette image négative au point de vouloir se couler dans le moule de ces préjugés.

Sur le plan professionnel, la migration permet à certains de réaliser une ascension sociale alors que d'autres, qui disposent d'une excellente formation, ont dû accepter de descendre dans l'échelle sociale. Parents et élèves trouvent que la situation dans les écoles est pesante. Les discriminations et les incidents racistes peuvent être traumatisants. Parmi les personnes interrogées, celles qui ont suivi l'école primaire en Suisse sont nombreuses à évoquer de telles situations.

Discrimination et incidents racistes

Nous avons consacré au racisme et à la discrimination un point particulier car ces deux thèmes traversent les expériences évoquées et ont occupé une place essentielle dans les entretiens.

Sur la base de ces derniers, nous avons réparti les incidents décrits en deux catégories: racisme interpersonnel (entre individus) et racisme structurel (venant de personnes appartenant à des services, autorités ou institutions), qui peuvent se manifester sous la forme de comportements ou d'agressions insidieusement ou ouvertement racistes.

La plupart des événements entrent dans la catégorie du racisme sournois (appelé aussi racisme latent ou voilé), à l'égard duquel les personnes interrogées se sentent particulièrement exposées et désarmées. Cette forme de racisme est en effet difficile à prouver du fait qu'elle est souvent minimisée. En outre, les personnes qui détiennent l'autorité, comme les enseignants ou les supérieurs hiérarchiques, sont parfois elles-mêmes impliquées et ne reconnaissent tout simplement pas ces incidents comme étant motivés par le racisme.

Sur le plan interpersonnel, les regards méprisants, les insultes, le fait d'être ignoré ou de «ne pas être vu» sont les formes les plus fréquentes de discrimination raciste vécues par nos interlocuteurs.

Etre ignoré à la caisse et voir la personne derrière eux être servie en premier est pour eux une réalité blessante. Si des enfants ou des parents font état de harcèlement et de moqueries sur le chemin de l'école ou dans la cour de récréation, les enseignants se contentent de dire «Les enfants sont comme ça, il ne faut pas le prendre trop au tragique». Dans ce cas, c'est surtout l'enfant qui perd toute confiance dans l'école en tant qu'institution et/ou dans le corps enseignant qui devrait le prendre au sérieux et assurer sa protection.

Les formes de racisme déclaré (ou manifeste) dont parlent les personnes interrogées consistent en des agressions verbales ou physiques dans les lieux publics. Elles peuvent aller jusqu'aux voies de fait. Une personne sur deux a été insultée plus d'une fois à cause de la couleur de sa peau. Les agressions policières, qu'elles soient verbales ou corporelles, sont les formes de violence raciste le plus souvent subies par les Noirs. La probabilité que nos interlocuteurs masculins subissent un jour un contrôle de police et des violences corporelles est grande.

Comment faire face à ces expériences: attributions et stratégies de coping

La personne qui a été victime de discrimination ou atteinte dans sa dignité en raison de sa couleur de peau essaie de déterminer les raisons de cet acte. En tentant d'expliquer ce qui lui arrive, elle peut avoir recours à une explication de type interne ou externe. Les facteurs internes ont une fonction d'imputation d'une responsabilité («c'est de sa faute»), alors que les facteurs externes ont une fonction de décharge de cette même responsabilité («ce n'est pas de sa faute», «c'est la malchance», «le temps», «la classe sociale», etc.).

Dans le cadre de la présente étude, nous avons recensé diverses attributions: la personne discriminée voit dans l'acte un motif raciste lié à des traits de caractère négatifs de l'acteur (facteurs inhérents à l'individu) ou le résultat d'une mentalité raciste ancrée dans la société (facteur collectif). Dans le second cas, l'acteur est vu comme l'exécutant d'une volonté collective de la société.

Les personnes concernées adapteront leur comportement en fonction des intentions qu'elles prêtent à l'acteur afin de maîtriser la situation de stress et d'élaborer des stratégies qui correspondent à leur caractère. Ces stratégies dites de «coping» consistent soit en une

adaptation psychique (axée sur l'émotion) soit dans un comportement visant à changer le problème (ou à ne pas le changer, par exemple en s'en distanciant).

Afin de pouvoir analyser systématiquement le coping, nous avons répertorié les réactions qui nous ont été décrites en fonction des catégories suivantes:

- stratégies axées sur le problème dans l'intention d'éliminer la cause du stress;
- stratégies axées sur l'émotion afin d'éliminer les sentiments qui ont provoqué le stress.

Selon le comportement adopté et la stratégie choisie, nous avons distingué:

- la confrontation active;
- les comportements d'évitement, qui peuvent être la distanciation (axée sur le problème) ou la résignation (axée sur les émotions).

Le tableau suivant propose une vue d'ensemble des différents types de stratégies:

	<i>Axée sur les problèmes</i>	<i>Axée sur les émotions</i>
<i>Active</i>	Confrontation isolée Confrontation collective	Banalisation Maîtrise de soi
<i>Passive</i>	Distanciation	Résignation

Le comportement confrontatif axé sur le problème peut par ailleurs être adopté comme stratégie au niveau interpersonnel ou comme stratégie collective.

Ce classement nous a permis de relever les types de stratégies de coping suivantes:

La stratégie confrontative axée sur les problèmes au niveau interpersonnel, qui est concentrée sur un seul acteur: la personne réagit immédiatement au problème et se défend (cf. Madame T au supermarché ou Monsieur U, qui s'empare d'une poubelle).

La stratégie collective axée sur les problèmes au niveau structurel, qui réagit à un problème donné considéré comme malaise social et s'efforce de trouver des résultats sur la durée en créant ou en allant voir un groupe qui se charge de trouver des solutions (cf. Monsieur R, qui crée une organisation ou Madame H, qui s'adresse à une organisation).

La stratégie active axée sur les émotions, qui consiste par exemple à banaliser la situation pour réduire à un minimum l'impact émotionnel de la discrimination subie (cf. Madame O vis-à-vis de son enfant) ou à atteindre le même but par la maîtrise de soi (Monsieur I, qui ignore les provocations car elles peuvent avoir un potentiel destructeur).

Lorsqu'ils sont axés sur les problèmes, les comportements d'évitement s'expriment sous la forme d'une distanciation consciente comme dans le cas de Madame O, qui considère le problème comme général et typiquement sociétal, peut formuler des propositions de solution mais ne se sent pas personnellement concernée.

On peut observer des comportements d'évitement axés sur les émotions dans des réactions comme la résignation de Madame S dans sa recherche d'un appartement, ou dans le comportement de la petite P, qui cherchent toutes deux à s'adapter sur le plan émotionnel. La petite P est même allée jusqu'à manifester des troubles psychosomatiques.

Dans certains cas, les différentes stratégies de coping sont combinées. Une personne qui se défend immédiatement (comportement confrontatif) cherchera aussi l'aide d'une organisation (confrontation collectif) pour lutter contre un traitement discriminatoire. Une personne qui banalise des situations discriminatoires s'efforcera aussi de les éviter. Dans l'un des cas évoqués, une personne qui avait adopté une stratégie de résignation montrait des réactions confrontatives et agressives «par désespoir».

Les stratégies de coping que nous avons rencontrées le plus fréquemment chez nos interlocuteurs sont celles de la maîtrise de soi et de la confrontation. La distanciation et les actions collectives venaient en deuxième position. Les organisations sont moins consultées pour la planification d'une action que par des personnes qui cherchent un soutien moral. Les échanges avec des personnes qui ont subi le même sort servent à reconforter et à apaiser les victimes.

3 Souhais et recommandations

Pour terminer, nous aimerions récapituler les souhaits, les attentes et les perspectives des personnes interrogées et les compléter en formulant nous-mêmes quelques recommandations. Pendant ce travail de recherche, nous avons saisi l'occasion qui nous était donnée d'avoir des entretiens avec de nombreux membres de la population noire et bon nombre de représentants d'organisations de Noirs. Il nous a ainsi été possible de poser un regard plus précis sur la situation des Noirs en Suisse, situation que nous connaissons bien puisque nous faisons nous-mêmes partie de ce groupe de population.

Nous espérons que nos lecteurs en savent plus sur la situation des Noirs en Suisse et nous aimerions faire quelques recommandations susceptibles de promouvoir l'intégration constructive et l'acceptation des Noirs par la majorité de la population blanche en Suisse.

3.1 Les propositions et les souhaits des personnes interrogées

Les souhaits de nos interlocuteurs s'adressent en premier lieu à l'Etat, c'est-à-dire au gouvernement et aux autorités.

La nécessité d'une participation active et directe de l'Etat à l'édification d'une société qui reconnaisse la multiculturalité de la Suisse et supprime les discriminations et le racisme est le point qui revient le plus souvent.

Propositions concrètes

Organisation de *campagnes de sensibilisation* en faveur d'une société multiculturelle fondées sur des films, des conférences, des activités interethniques à différents niveaux (national, cantonal, local).

Il faut effectuer un important *travail pédagogique*: de par sa position clé, l'école est en mesure de transmettre d'une manière exemplaire la multiculturalité et l'importance du respect de la dignité humaine de chaque individu, quelles que soient sa couleur de peau, son appartenance religieuse, etc. Nos interlocuteurs ont également proposé de sensibiliser davantage les parents à leurs droits et à leurs devoirs dans le cadre du système scolaire et dans la société en général. Ils ont cité à ce propos des exemples concrets de communes qui ont enregistré des succès en matière d'intégration des minorités.

Autre nécessité, selon eux, la *participation* des groupes de population *aux affaires qui les concernent* au sein de services publics comme les bureaux des affaires sociales, les commissions scolaires, etc.

Les *médias* doivent être intégrés dans ce processus de sensibilisation, car leur soutien est indispensable si l'on veut que ce travail soit efficace.

Un autre souhait exprimé par les personnes interrogées est que la *police* suive des formations inculquant le respect d'autrui et que des sanctions soient prises en cas d'abus de pouvoir.

3.2 Les recommandations des auteurs

Comme nous l'avons montré tout au long de la présente étude, les questions d'intégration concernent les personnes noires indépendamment de la durée de leur séjour en Suisse ou de leur titre de séjour. Quelques-unes d'entre elles vivent ici depuis plusieurs générations et contribuent, comme tous les autres groupes de la population, à la croissance économique de notre pays.

Il reste beaucoup à faire si l'on veut encourager cette partie de la population à participer à d'autres activités, l'aider à vaincre le racisme et la discrimination et à être plus largement acceptée par le reste de la société.

Il va de soi que l'une des principales missions de l'Etat est de sauvegarder les droits fondamentaux démocratiques de tous les groupes de population, qu'il s'agisse du groupe des Noirs vivant en Suisse, d'autres minorités ou de la majorité de la population.

L'Etat doit aussi garantir un comportement toujours respectueux de la personne humaine de la part des autorités, de services publics, dans les écoles et au sein d'autres institutions, de la part de la police et d'autres personnes représentant une autorité, ainsi qu'un traitement correct dans les domaines public comme privé, par exemple sur le marché de l'emploi ou du logement.

Y parvenir est une entreprise difficile et multiple, qui prendra du temps. Les résultats de cette étude qui nous a permis d'enquêter en profondeur sur la situation et le sentiment existentiel de la population noire vivant en Suisse nous ont amenées à souligner quatre domaines d'action principaux: garantir le respect des *droits de l'Homme*, *sensibiliser* / garantir un traitement correct, promouvoir *l'intégration et l'acceptation*, promouvoir *l'auto-assistance (empowerment)*.

Garantir le respect des droits de l'Homme

L'Etat nomme une instance indépendante à laquelle on peut adresser gratuitement un recours en cas de violation des droits et de la dignité d'un individu ou d'un groupe. Ce pourrait être un bureau de médiation (ombud) ou tout autre service d'accès plus facile proposant une médiation entre acteurs et victimes en cas d'abus de pouvoir.

L'article 261^{bis} garantit la protection contre la discrimination raciale. Mais il devrait aussi y avoir d'autres possibilités de sanction en dehors du domaine pénal, notamment à l'encontre de représentants de l'administration qui traitent certaines personnes de manière humiliante et qui bafouent la dignité humaine.

Sensibiliser / garantir un traitement correct

Un traitement correct et des relations exemptes de discrimination ne sont possibles que dans un environnement où les gens se connaissent mieux.

Les services de l'Etat devraient prendre la responsabilité de sensibiliser la population blanche à la perception qu'elles ont de la population noire, par exemple en assurant à leur personnel une formation interne – notamment dans la police, par des campagnes et en mettant à jour le matériel didactique qui n'est plus d'actualité. Cela permettrait d'atténuer l'image négative que l'on a des Noirs, que ce soit celle véhiculée aujourd'hui par les médias ou celle datant de l'époque coloniale, que nous avons intériorisée, en lui ôtant ce qui faisait des Noirs un groupe homogène et un bouc émissaire en cas de situation difficile.

Promouvoir l'intégration et l'acceptation

Les nouveaux venus dans un pays ont un besoin urgent d'aide pour pouvoir faire face le plus rapidement possible aux exigences de la société de ce pays. Il faut leur fournir une information directe et ciblée dès leur arrivée.

Cette aide peut aussi revêtir la forme d'une aide à l'auto-assistance (empowerment) pour la population noire qui vit déjà ici. Elle consisterait à encourager la création de communautés d'intégration qui auraient pour mission de montrer aux nouveaux venus comment s'y retrouver dans le système existant. De tels essais ont été réalisés avec succès dans d'autres pays.

La jeunesse doit bénéficier d'une aide particulière à l'intégration, car il faut lui montrer comment mener sa vie de façon constructive et lui donner la possibilité d'y parvenir.

Promouvoir l'auto-assistance (empowerment)

Il est extrêmement important de soutenir les organisations de Noirs qui travaillent déjà dans le secteur de l'intégration et de la lutte contre le racisme, car elles connaissent bien les be-

soins des Noirs et disposent la plupart du temps d'un savoir-faire dans le domaine de l'intégration.

L'aide à l'auto-assistance demande aussi une sensibilisation de la population noire. Autrement dit, il faut soutenir les structures existantes de la «communauté noire» (nous entendons par là les organisations de Noirs et leur environnement, mais aussi les petits groupes de Noirs qui ne sont pas directement engagés sur les plans politique et social), afin de promouvoir une image de soi plus positive et surtout d'encourager la formation de l'identité de jeunes en tant que Suisses et Suissesses noirs.

Les membres de la communauté noire devraient être intégrés dans les institutions étatiques existantes qui sont vouées à l'intégration et à la lutte contre le racisme. Les organisations de Noirs devraient aussi être impliquées dans les consultations menées par des services gouvernementaux à tous les niveaux sur des domaines politiques qui les concernent.

Les institutions pourraient profiter de l'expérience et du savoir-faire des personnes impliquées, ce qui leur permettrait de mieux se connaître à un niveau concret. Par ailleurs, ces personnes y gagneraient une plus grande visibilité en qualité de représentants d'organisations ou de personnalités de ce groupe de population très divers et auraient ainsi une fonction d'exemple pour d'autres.

L'intégration sociale de différents groupes de population et l'acceptation réciproque de tous les groupes de population est la condition sine qua non d'une cohabitation pacifique qui donne à tous les citoyens une réelle chance de mener une vie digne de ce nom dans un pays démocratique, quelles que soient la couleur de leur peau et leur origine ethnique.

Annexe

Liste des personnes interrogées

- A: Femme, 28 ans, maîtresse secondaire, née en Suisse, passeport suisse.
- B: Homme, 31 ans, étudiant (informatique économique), depuis 11 ans en Suisse, passeport suisse.
- C: Femme, 40 ans, traductrice / femme à la maison, depuis 20 ans en Suisse, passeport suisse.
- D: Homme, 45 ans, professeur, depuis 18 ans en Suisse, passeport suisse.
- E: Femme, 21 ans, secrétaire, adoptée à l'âge de 4 ans, passeport suisse.
- F: Femme, 31 ans, ingénieur agronome, depuis 28 ans en Suisse, passeport suisse.
- G: Femme, 38 ans, vendeuse, depuis 18 ans en Suisse, passeport suisse.
- H: Femme, 26 ans, étudiante (sciences de l'éducation), née en Suisse, passeport suisse.
- I: Homme, 57 ans, économiste, depuis plus de 30 ans en Suisse, passeport suisse.
- J: Femme, 19 ans, bachelière, née en Suisse, passeport suisse.
- K: Homme, 40 ans, aide de cuisine / musicien, depuis 10 ans en Suisse, permis B.
- L: Homme, 26 ans, étudiant (école d'hôtellerie), passeport suisse
- M: Femme, 32 ans, femme de ménage, depuis 3 ans en Suisse, permis B.
- N: Femme, 42 ans, musicienne, depuis 20 ans en Suisse, passeport suisse.
- O: Femme, 18 ans, apprentissage de vendeuse, née en Suisse, passeport suisse.
- P: Fille, 8 ans, élève à l'école primaire, née en Suisse, passeport suisse.
- Q: Homme, env. 50 ans, infirmier, depuis 27 ans en Suisse, passeport suisse.
- R: Homme, 50 ans, employé du secteur alimentaire, depuis 14 ans en Suisse, permis C.
- S: Homme, 30 ans, employé dans un restaurant, depuis 3 ans en Suisse, permis B.
- T: Femme, 48 ans, traductrice, depuis 25 ans en Suisse, passeport suisse.
- U: Homme, 49 ans, professeur, depuis 26 ans en Suisse, passeport suisse.
- V: Femme, 22 ans, étudiante en pédagogie, née en Suisse, passeport suisse.
- W: Homme, 48 ans, psychologue, depuis 22 ans en Suisse, passeport suisse.
- X: Homme, 23 ans, au chômage, depuis un an en Suisse, demandeur d'asile.
- Y: Homme, 60 ans, employé du secteur alimentaire, depuis 13 ans en Suisse, passeport suisse.

Z: Homme, 28 ans, au chômage, depuis 2 ans en Suisse, demandeur d'asile.

ZZ: Homme, 49 ans, au chômage, depuis 12 ans en Suisse, permis C.

Les auteurs

Carmel Fröhlicher-Stines est née à Haïti. Elle a étudié le français et la didactique au *Hunter College* de New York, dont elle est diplômée. Elle a ensuite obtenu une licence de psychologie sociale à Zurich avant de suivre une formation de psychothérapeute (Gestalt) à *l'Institut für Integrative Gestalttherapie Würzburg (IGW)*. Elle a ouvert un cabinet de psychologue à Zurich.

Kelechi Monika Mennel est médiatrice de formation. Elle étudie les sciences culturelles empiriques, la psychologie et la médecine sociale et préventive à l'Université de Zurich. Depuis quelques années, elle travaille dans le domaine de la lutte contre le racisme, notamment auprès de *Sankofa*, du *Forum contre le racisme* et du *Treffpunkt Schwarzer Frauen* (Zurich).